LE COMMERCE DES ESTAMPES À PARIS DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII° SIÈCLE

PAR

PIERRE CASSELLE

INTRODUCTION

Ce travail ne se veut pas une histoire de l'art de la gravure au XVIII^e siècle mais une étude de l'estampe à Paris à travers les hommes qui l'éditent, la fabriquent et la vendent ainsi que ceux qui l'achètent et la surveillent.

SOURCES

Les sources manuscrites utilisées sont principalement conservées dans les sous-séries D.4 B.6 et D.5 B.6 (bilans et livres de commerce de faillis) des Archives de Paris, dans la collection Anisson de la Bibliothèque nationale, dans les sous-séries AF II (Comité de salut public) et BB 3 (Comité de surveillance) des Archives nationales, et, essentiellement, au Minutier central des notaires parisiens.

PREMIÈRE PARTIE

LA FABRICATION ET LA VENTE DE L'ESTAMPE

CHAPITRE PREMIER

L'ASPECT JURIDIQUE

La liberté de l'art de la gravure et du commerce des estampes est garantie par l'arrêt du Conseil du 26 mai 1660. Cet arrêt empêche les graveurs de se constituer en corps de métier et autorise quiconque le désire à faire le commerce des estampes.

Le règlement de 1723 pour la Librairie et l'Imprimerie restreint un peu la liberté accordée par le texte de 1660, en soumettant le commerce des estampes au contrôle des agents de la Chambre syndicale de la Librairie de Paris.

Ce règlement fait naître des conflits entre les marchands d'estampes et les agents de la Chambre syndicale : les premiers refusent de se soumettre à un corps dont ils ne font pas partie et les seconds abusent du pouvoir de contrôle qu'ils ont sur les estampes importées pour extorquer aux éditeurs et marchands des droits indus.

Ces deux textes fixent les cadres dans lesquels travaillent graveurs et marchands d'estampes, mais ils ne prévoient aucune protection de la propriété artistique. Or, l'absence de règles professionnelles favorise les contrefaçons qui sont une pratique courante. Pour s'en protéger, les éditeurs d'estampes ont recours à divers expédients plus ou moins efficaces. La demande d'un privilège qui, contrairement à ce qui se passe pour les livres, n'est pas obligatoire pour les estampes, est très rare. Le privilège, en effet, assez long à obtenir, ne peut s'accorder au désir de l'éditeur de répondre rapidement aux exigences de la clientèle, particulièrement lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'actualité.

CHAPITRE II

L'ÉDITION ET LA FABRICATION D'UNE ESTAMPE

La profession d'éditeur d'estampes n'existe pas en tant que telle dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, puisque le métier est ouvert à qui veut l'exercer. Certains particuliers éditent effectivement des estampes pour soutenir une campagne d'opinion ou pour flatter un grand personnage, mais les éditeurs

d'estampes sont essentiellement des professionnels, soit graveurs eux-mêmes, soit simples commerçants employant des graveurs. Parmi ces éditeurs professionnels, nombreux sont les héritiers de véritables dynasties descendant souvent d'un graveur de la fin du xviie siècle.

Le financement des éditions d'estampes n'est pas toujours assuré par l'éditeur lui-même. Pour se procurer les capitaux nécessaires à son entreprise, l'éditeur fait souvent appel à la clientèle par la méthode des souscriptions. Il peut également emprunter de l'argent à des financiers, et nombreux sont les banquiers et les négociants qui se retrouvent créanciers d'éditeurs d'estampes à cette époque. Les véritables commanditaires sont assez rares; ils se recrutent essentiellement parmi les grands bourgeois ou les aristocrates amateurs d'art, et ressemblent plus à des mécènes qu'à de simples capitalistes désireux de placer leur argent dans une entreprise financièrement intéressante.

La fabrication de l'estampe relève du graveur et, à un moindre degré, de l'imprimeur en taille-douce. Tantôt le graveur est son propre éditeur, tantôt il est employé et rémunéré par un éditeur. Des contrats règlent leurs rapports; les salaires varient suivant la célébrité du graveur, l'importance du travail à effectuer et les avantages accordés par l'éditeur (tels que la participation à la

vente des estampes).

Les imprimeurs en taille-douce sont les seuls, parmi les métiers de l'estampe, à faire partie d'une communauté, régie par un règlement. De l'habileté de l'imprimeur en taille-douce dépend, pour une large part, la qualité de l'estampe. Quelques contrats permettent de se faire une idée de l'importance des tirages. Ceux-ci sont assez variables : certaines planches (en particulier celles gravées pour la couleur) peuvent être utilisées pour un tirage ne dépassant pas 500 exemplaires, tandis que d'autres imprimaient 2 000 exemplaires. Mais les planches de cuivre étaient souvent retouchées après un premier tirage; en fait, le tirage moyen devait être de 1 200 exemplaires environ. Malheureusement, aucun document ne permet de conclusions sur le rapport entre les différentes dépenses engagées pour l'édition d'une estampe (papier, gravure, impression, etc.) et l'importance du tirage.

Les riches documents conservés aux Archives de Paris qui concernent l'édition, par E. Gautier-Dagoty, de la Galerie d'Orléans, en 1781, permettent de saisir la vie quotidienne d'un atelier de gravure sous le règne de Louis XVI.

CHAPITRE III

LA VENTE DE L'ESTAMPE

A Paris, la vente des estampes est faite soit directement par l'éditeur de cette estampe, soit par un autre éditeur qui la revend (au même prix), soit enfin par un simple marchand qui n'édite pas lui-même et qui se contente de revendre les estampes éditées par d'autres. Ce cas tend à devenir de plus en plus fréquent en cette seconde moitié du XVIII^e siècle. Les grands marchands éditeurs traditionnels se plaignent de la prolifération de ces petits marchands sans connais-

sances, la plupart originaires du Cotentin. Dans le même temps qu'augmente le nombre des marchands non éditeurs, les ventes aux enchères publiques deviennent de plus en plus nombreuses à partir de 1770 environ, et tendent à devenir un moyen courant de la vente des estampes à Paris.

Le prix des estampes est très variable. Les plus chères (parmi celles éditées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle) se vendent 16 ou 18 livres. Les prix doublent ou même quadruplent lorsqu'il s'agit d'épreuves de luxe (première épreuve, épreuves « avant la lettre », etc.) ce qui provoque parfois des abus de la part des éditeurs.

Les dettes actives des éditeurs d'estampes permettent de voir que les exportations vers tel ou tel pays sont fonction du genre de l'estampe : tel éditeur spécialisé dans les estampes de dévotion à bon marché (J. Chereau) est particulièrement bien implanté en Espagne et au Portugal, tandis que tel autre, éditeur d'estampes à la mode (Basan, Bonnet), se tourne vers les marchés de l'Europe du Nord, jusqu'à Saint-Pétersbourg. La redistribution des estampes parisiennes est assurée en province grâce à des correspondants libraires, marchands d'estampes, mais aussi colporteurs (surtout originaires du Cotentin) et, à l'étranger, par des libraires essentiellement.

CHAPITRE IV

LES ÉDITEURS ET MARCHANDS D'ESTAMPES PARISIENS : ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les fortunes des éditeurs et marchands d'estampes sont, bien entendu, très variables et sont le reflet de la réussite professionnelle. Tandis que Lachaussée, éditeur d'estampes « demi fines » ne gagne en moyenne que 140 livres par an, Le Père et Avaulez font environ 11 000 livres de bénéfice par an, et P.-F. Basan, le plus important marchand-éditeur de l'époque possède en 1788 pour plus de 500 000 livres de biens mobiliers et immobiliers. Les éditeurs d'estampes sont souvent propriétaires d'immeubles dans Paris, mais aussi de rentes, ce qui les lie à l'État de l'Ancien Régime. Mais leur fortune, surtout en ce qui concerne les plus modestes, est essentiellement formée par le fonds d'estampes et de planches gravées.

L'étude des contrats de mariage permet de saisir l'origine sociale des éditeurs et marchands d'estampes parisiens et d'envisager leurs relations sociales (grâce aux noms des témoins).

A part quelques héritiers de dynasties de graveurs et marchands, la plupart de ces personnages sont issus de familles de petite bourgeoisie commerçante ou rentière et des couches inférieures du monde de l'office. Quant aux provinciaux d'origine, essentiellement des Normands, ils sont issus de familles de laboureurs. Les marchands parisiens se marient avec des filles de commerçants et d'artisans; les mariages avec des filles de confrères sont rares sauf à l'intérieur des grandes familles traditionnelles. Le groupe des graveurs et marchands-éditeurs d'estampes est cependant très cohérent au niveau des relations d'amitié

et ce, malgré l'absence d'une organisation corporative. Leur métier, en raison de la fréquentation des élites sociales et intellectuelles, les place dans une situation ambiguë qui est certainement celle de tous les commerces de luxe.

La cause des échecs est difficile à déterminer. D'importantes faillites se produisent en 1790 et semblent dues à de mauvaises affaires dans les années 1788-1789. La Révolution correspond à la disparition des grandes familles de graveurs-éditeurs et à leur remplacement par de modestes marchands plus prompts à rendre compte de l'actualité et moins liés à l'Ancien Régime.

DEUXIÈME PARTIE

L'ACHAT ET LA VENTE DE L'ESTAMPE

CHAPITRE PREMIER

PARIS ET L'ART DE LA GRAVURE

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII[©] SIÈCLE

La seconde moitié du XVIII^e siècle voit le renouvellement de l'art de la gravure par l'emploi de procédés nouveaux qui tendent à faire de l'estampe un fac-similé du tableau ou du dessin. Ce renouvellement correspond à un très

net rajeunissement de la population des graveurs parisiens.

L'étude des annonces faites dans le Mercure de France, le Journal de la Librairie et le Journal de Paris montre que l'essentiel de la production parisienne est constitué d'estampes de mœurs ou de « genre », de portraits et de paysages. L'estampe de genre procède de deux courants, libertin et « sensible », caractéristiques de la fin du xVIII^e siècle. Les portraits (personnages à la mode, écrivains, acteurs, plus que chefs de guerre ou ecclésiastiques) reflètent les goûts d'une société parisienne aristocratique et cultivée. Les annonces des différents journaux révèlent des années calmes (1760, 1767, 1773, 1780, 1786) et d'autres particulièrement productives (1769, 1777, 1783, 1787). Compte tenu des tirages, cette production devait s'élever annuellement à 75 000 exemplaires environ.

Paris, centre français de l'estampe de luxe, était également un centre très important d'estampes dites « demi-fines » qui étaient éditées par les marchands de la rue Saint-Jacques et qui représentaient surtout des sujets de dévotion et

d'actualité.

CHAPITRE II

RECHERCHE ET SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Pour rechercher et attirer la clientèle, l'éditeur d'estampes fait publier des annonces dans les journaux. Les arguments publicitaires qui y sont employés vantent très rarement la qualité de l'estampe en tant qu'objet d'art à part entière, mais plutôt le sujet qu'elle reproduit. Le titre de l'estampe est un élément publicitaire, surtout dans le cas des estampes de genre. L'analyse de ces titres révèle que la clientèle à laquelle s'adressent ces estampes de genre est une clientèle aristocratique ou du moins appartenant à la haute bourgeoisie.

Pour satisfaire leurs clients, les marchands parisiens importent des estampes populaires, éditées à Orléans et à Chartres essentiellement, ainsi que des estampes éditées par le concurrent direct de Paris pour l'estampe de luxe, l'Angleterre. Les registres de la Chambre syndicale de la Librairie montrent que les entrées d'images en provenance de la province connaissent une chute considérable à partir de 1770, tandis que les importations d'estampes étrangères, surtout anglaises, sont en augmentation constante de 1750 à 1789. A partir de 1775 environ, les estampes anglaises inondent le marché parisien.

Les inventaires de trois marchands établis dans les quartiers à la mode à la fin de l'Ancien Régime (galeries du Palais-Royal et boulevard de la Comédie italienne) confirment le goût de la clientèle aristocratique pour les estampes de genre et les estampes anglaises.

CHAPITRE III

ÉTUDE DE LA CLIENTÈLE PARISIENNE

Les nombreux catalogues de ventes d'art conservés à la Bibliothèque nationale ont permis une étude des collectionneurs, amateurs d'estampes. Les principaux collectionneurs d'estampes sont les officiers, les artistes et les nobles. C'est la bourgeoisie, grande ou moyenne, qui est le moins sensible à cette forme d'expression artistique. Cependant, la haute bourgeoisie de finance apprécie particulièrement les estampes anglaises, tandis que le clergé, la robe et les artistes sont amateurs d'estampes du XVII^e siècle et que la noblesse s'intéresse surtout aux graveurs contemporains.

Le dépouillement de 280 inventaires après décès a révélé l'attitude de la population parisienne dans son ensemble face à l'estampe, et non plus seulement celle d'une élite de collectionneurs. Dans 60 % au moins des intérieurs parisiens, l'estampe est un objet rare sinon inexistant. Les possesseurs de dix estampes au minimum font presque tous partie du monde de l'office, des professions libérales, de la noblesse et du clergé. Pour la petite bourgeoisie artisanale et commerçante, l'estampe se réduit dans 70 % des cas à une simple

image de dévotion. L'estampe du XVIIIe siècle n'est pas le tableau du pauvre ni même du petit bourgeois; elle s'adresse à une clientèle riche et cultivée.

Ces constatations sont confirmées par l'étude de la clientèle d'un marchand d'estampes de la fin de l'Ancien Régime, S.-C. Vallée, établi de 1787 à 1789 au Louvre. Ses clients, qui achètent toutes les nouveautés françaises parues dans ces deux années et aussi des estampes anglaises, sont, pour une grande part, des nobles, des robins et des abbés.

CHAPITRE IV

L'ESTAMPE ET LE POUVOIR

Sous la monarchie, la surveillance des estampes contraires « à la Religion, au bien et au repos de l'État et à la pureté des mœurs » est assurée par le Lieutenant général de police et l'inspecteur de la Librairie. L'essentiel de leur activité consiste à pourchasser, en vain, les estampes « indécentes » et « polissonnes ». Les caricatures politiques se font de plus en plus violentes dans les dernières années de l'Ancien Régime et deviennent des armes redoutables dans le combat politique.

La République qui veut instaurer le règne de la vertu pourchasse elle aussi les estampes qu'elle juge indécentes et qui rappellent les mœurs de l'Ancien Régime. Mais surtout le nouveau régime se rend compte que l'image peut servir à sa propre propagande politique et fait des commandes dans ce sens aux artistes.

TROISIÈME PARTIE

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES ÉDITEURS ET MARCHANDS D'ESTAMPES PARISIENS (1750-1800)

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le commerce des estampes est implanté dans trois quartiers de Paris : autour de la rue Saint-Jacques (surtout jusque vers 1775), sur les quais des deux rives de la Seine (où se trouvent essentiellement colporteurs et « étaleurs » plus ou moins fixés), et autour du Palais-Royal (principalement à partir de 1780).

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contrat d'apprentissage chez P.-A. Aveline (1760). — Société entre J.-B. Greuze et R. Gaillard pour la gravure du Fils ingrat (1777).

CARTES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Répartition géographique des dettes actives de quelques éditeurs parisiens. — Rajeunissement de la population des graveurs parisiens. — Annonces des estampes dans le Mercure de France, le Journal de la Librairie et le Journal de Paris. — Importations des estampes à Paris (cartes et graphiques). — Tableaux généalogiques.